# Info Pêche 54

Numéro 3 - Février 2016

Lettre d'information de la Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

## Le Guide de la Pêche 2016 en Meurthe-et-Moselle

Retrouvez le Guide de la Pêche en Meurthe-et-Moselle version 2016 au format papier chez votre dépositaire ou consultez-le en ligne en cliquant sur l'image ci-contre.

Vous pouvez également le télécharger en cliquant ici.

## Samedi 12 mars 2016...

...n'oubliez pas l'ouverture de la pêche de la truite et des cours d'eau de première catégorie piscicole, rendez-vous à 6h39 au bord de l'eau !

www.peche-54.fr

# Une nouvelle AAPPMA

Les AAPPMA de Xirocourt, Tantonville et Ceintrey ont décidé de mettre en commun leurs moyens et leurs effectifs afin de former une nouvelle AAPPMA, l'Association des Pêcheurs à la Ligne du Saintois. La Fédération salue cette initiative, qui permet à la fois une harmonisation de la gestion de la pêche sur un important linéaire du Madon, mais également de mutualiser les efforts afin d'obtenir une association forte et pertinente face aux différents partenaires à l'échelle du territoire.

Association des Pêcheurs à la Ligne du Saintois

Crédit photo : Nicolas VDB

# et de nouveaux présidents !

La Fédération souhaite la bienvenue aux trois nouveaux Présidents d'AAPPMA :

- Monsieur David Breton, nouveau président de La Gaule Gerbévilloise,
- Monsieur Didier Gonzatto à La Société des Pêcheurs à la Ligne du Madon,
- Monsieur Marc Simard à la tête de La Truite Longuyonnaise,

sans oublier tous les nouveaux membres des différents conseils d'administration des AAPPMA de Meurthe-et-Moselle.

Merci pour votre engagement et merci à l'ensemble des bénévoles engagés pour ce mandat de 5 ans !

# Règlementation 2016

Retrouvez l'avis annuel 2016, ainsi que l'arrêté réglementant la pêche de la carpe de nuit et celui définissant les parcours de graciation sur notre site Internet.
En 2016, un nouveau parcours de graciation de 33 km concerne l'Ombre commun sur la Moselle de Gripport à Flavigny-sur-Moselle sur les lots de La Gaule Dombasloise.

Des modifications à la loi pêche doivent être adoptées en cours d'année 2016. Le préfet aura notamment la possibilité d'augmenter les tailles légales de capture de certaines espèces (carnassiers, Ombre commun, salmonidés). Ce point sera étudié pour une mise en place en 2017.
Des quotas de 3 carnassiers dont 2 brochets au maximum, par jour et par pêcheur, devraient, eux, entrer en application dès la date de modification de la loi, en cours d'année 2016.
Nous vous en tiendrons donc informés dès que possible.

# Les cartes de pêche 2016

Retrouvez les cartes de pêche 2016 chez vos dépositaires habituels et sur www.cartedepeche.fr
Cette année, les tarifs préconisés par la Fédération restent identiques à 2015.

Retrouvez l'ensemble des cartes de pêche et leurs tarifs en cliquant sur l'image ci-contre.

# Le Woigot

## Caractérisation physique et biologique du bassin versant du Woigot suite aux travaux de requalification du plan d'eau de la Sangsue

Pour rappel, la mise en place de ce projet a été motivée par plusieurs constats négatifs, notamment sur la continuité écologique du cours d'eau et sur la qualité de l'eau.

Afin de se mettre en conformité avec les exigences de la Directive Cadre sur l'Eau et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin Rhin-Meuse, d'importants travaux de restauration ont été entrepris.

Après vidange et curage du plan d'eau, la création d'un nouveau lit pour le Woigot, couplée à l'arasement du seuil des Bonnes Fontaines en amont du plan d'eau, ont permis de restaurer la continuité écologique de ce cours d'eau.

Suite à ces travaux, un suivi de l'évolution du milieu a été demandé par les partenaires techniques et financiers du projet.
Ce suivi permet d'évaluer les modifications engendrées par les travaux sur les compartiments physiques et biologiques du Woigot.

Ainsi en 2015, pour le compte du Syndicat Mixte du Contrat Rivière Woigot, la Fédération a mis en place différents protocoles d'études pour appréhender, sur la base des résultats obtenus, les modifications engendrées par les travaux sur le compartiment physique ainsi que sur le compartiment biologique.
Une telle évaluation permet d'estimer l'impact des actions de requalification par rapport à l'état initial. Elle est essentielle pour détecter les réussites et/ou les faiblesses dans la réalisation technique du projet, en lien avec les objectifs écologiques. Elle permet ainsi la mise en place d'une gestion adaptative ou supplémentaire si les objectifs ne sont pas atteints.

Les conclusions obtenues à partir des réussites ou des échecs de restauration sont également utiles pour les projets futurs. Elles permettent d'améliorer la gestion et les pratiques de restauration.

# Les annexes hydrauliques de la Moselle

Les trois fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique de Moselle, de Meurthe-et-Moselle et des Vosges se sont associées en 2014 pour réaliser une étude globale des annexes hydrauliques de la rivière Moselle. L'objectif principal de cette étude est d'évaluer le potentiel de chacune d'entre elles concernant la reproduction du brochet. Elle doit permettre de déboucher sur un programme d'interventions permettant d'améliorer la fonctionnalité des annexes d'un point de vue physique et biologique.

L'inventaire des sites a débuté en 2015 sur les trois départements concernés. Une géolocalisation des contours de chaque site est effectuée à l'aide d'un GPS et la fonctionnalité est abordée au travers d'une fiche de terrain permettant de noter les différents critères importants dans la réalisation du cycle biologique de l'espèce, notamment au moment de sa reproduction. Les prospections en Meurthe-et-Moselle ont débuté au sein de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de la Moselle sauvage à Gripport. Sur ce secteur, la Moselle conserve une dynamique qui favorise la présence d'annexes hydrauliques. L'inventaire a déjà permis d'en recenser 35 sur une dizaine de kilomètres. La majorité d'entre elles est constituée de bras morts qui fournissent des zones de fraie favorables pour le brochet. Les brochetons observés au début de l'été sur certains sites confirment la fonctionnalité des annexes les mieux végétalisées.

La deuxième campagne de terrain, prévue dès février 2016 permet de poursuivre les prospections plus en aval dans le département de la Meurthe-et-Moselle.

A l'issue des prospections, la FDAAPPMA 54 aura une vision claire des annexes hydrauliques présentes au sein du département et pourra ainsi définir un programme d'interventions pluriannuel pour améliorer les conditions de reproduction de l'espèce repère de la Moselle : le brochet.

# Restauration d'une frayère sur l'Orne

La restauration d'une frayère à brochet d'environ 2 000 m² a été initiée par l'AAPPMA « Les pêcheurs de l'Orne ». La maîtrise d'œuvre de ce chantier de restauration, inauguré en présence des élus locaux et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse début octobre, a été menée par la Fédération. C'est l'entreprise SW Environnement qui a été retenue pour la réalisation des travaux en juillet de cette année.

Un panneau pédagogique présentant l'intérêt de cet aménagement et le cycle de vie du brochet a été installé sur place.

Crédit photo : N. Meynard

# Le lac de Pierre-Percée labellisé « Parcours Pêche Passion »

Dans une démarche de développement de la pêche de loisir, les deux Fédérations de Meurthe-et-Moselle et des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ont souhaité valoriser des parcours de pêche sur le territoire du Pays des Lacs.
La signalétique « Info-Pêche » existante sur le lac de Pierre-Percée a ainsi été remplacée par de nouveaux panneaux, respectant une charte graphique définie par la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF).
L'implantation de ces panneaux représente la première pierre d'un projet global visant à faire du territoire du Pays des Lacs un véritable pôle d'attractivité pour le tourisme pêche.

Une plaquette de présentation des parcours de pêche sera créée, imprimée et distribuée localement aux commerces et offices du tourisme par les deux Fédérations, qui continuent à mettre en place la qualification « Hébergement Pêche » sur le territoire.

Une inauguration officielle du pôle d'attractivité «Tourisme Pêche» sur le Pays des Lacs aura lieu au printemps prochain en présence des élus locaux et de l'ensemble des acteurs du tourisme.

# De nouveaux panneaux d'information pour les parcours de pêche

Par le biais du schéma départemental de développement du loisir pêche, la Fédération et les AAPPMA de Meurthe-et-Moselle commencent à mettre en place des panneaux d'information sur les parcours de pêche pour les valoriser.

Ainsi, trois panneaux ont été implantés sur l'étang de Magnières et sur la Mortagne (AAPPMA la Gaule Gerbévilloise), et deux panneaux ont été mis en place pour valoriser la pêche en milieu urbain à Toul et Ecrouves (AAPPMA Pêche et Nature du Toulois).

Ces panneaux intègrent une cartographie du site, les principales espèces de poissons présentes, des éléments de réglementation et présentent également quelques espèces animales qui peuplent les parcours. Plusieurs autres projets de ce type verront le jour en 2016.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 54

Actualités, environnement, travaux, informations pratiques, promotion du loisir pêche, animations...

Régulièrement, la Fédération communique à travers sa lettre d'information « Info Pêche 54 ».

Pour la recevoir directement dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire sur le site Internet de la Fédération www.peche-54.fr, rubrique « newsletter ».

*Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*
*50 rue du docteur Bernheim, 54 000 Nancy - 03 83 56 27 44 - federation@peche-54.fr - www.peche-54.fr*
*Directeur de publication: G.Saprani - Conception : FDAAPPMA 54*
*Crédits photos : FDAAPPMA 54 sauf mentions contraires*